

Chers Parents,

Vous avez inscrit votre enfant au Collège Saint-Joseph de BAIN DE BRETAGNE pour la rentrée prochaine. Je tiens à vous remercier pour votre confiance en notre projet.

A la date d'aujourd'hui, nous vous invitons à accompagner votre enfant le **mardi 1^{er} septembre (Port du masque obligatoire)**. Le collège ouvre ses portes dès 8h15 pour ceux qui souhaitent arriver par le transport scolaire.

Nous vous proposons le déroulement suivant :

- **A partir de 8h30** : temps d'accueil dans le respect des règles sanitaires (voir au verso)
- **9h00** : appel et accueil des élèves dans la classe par le professeur principal,
- **9h30** : accueil des familles par l'équipe de direction,
 - La classe de 6^{ème},
 - Informations sur l'organisation de l'année,
 - Questions diverses.
- **A partir de 11h30** : rencontre possible des familles avec le professeur principal,
- **12h00** : repas des élèves. Au vu de la situation sanitaire, il nous est impossible de vous proposer de déjeuner avec votre enfant comme cela était initialement prévu,
- **13h50** : prise en charge des élèves par le professeur principal,
- **17h00** : les enseignants et les éducateurs accompagnent les élèves concernés à la gare routière.

Exceptionnellement, les élèves de 6^{ème} ne seront pas présents le mercredi 2 septembre au collège (rentrée pour tous les autres niveaux). A partir du jeudi 3 septembre, les élèves débiteront les cours selon l'emploi du temps.

Dans l'attente de vous retrouver, je vous prie d'agréer, Chers Parents, l'expression de mes salutations distinguées.

La Directrice,
Madame Bergère.

- **VISITE DE L'ETABLISSEMENT** : pour les nouvelles familles qui n'ont pas pu visiter le collège, une visite est **organisée le jeudi 27 août 2020 de 17h30 à 19h** : rendez-vous à l'accueil du collège (inscription nécessaire au préalable).

En cas de nouvelles directives gouvernementales, vous trouverez les informations sur le site internet du collège <https://stjobain35.org>



PROTOCOLE SANITAIRE RENTREE 2020

L'application des gestes barrière

Les gestes barrière doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde. A l'heure actuelle, ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces contre la propagation du virus.



Les règles de distanciation physique - Le port du masque

Dans les espaces clos (salles de classe, salles d'étude, CDI, restaurant scolaire, etc.), la distanciation physique n'est plus obligatoire. Néanmoins, les espaces sont organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves. Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas.

Tous les élèves devront porter le masque de protection dans les espaces clos et extérieurs, lors de leurs déplacements ainsi qu'en classe lorsque la distanciation d'un mètre ne peut être garantie et qu'ils sont placés face à face ou côte à côte.

Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants.

Le lavage des mains

A l'arrivée au collège et à l'entrée dans chaque salle, un adulte assurera la désinfection des mains avec du gel hydroalcoolique. Dans les toilettes, sont mis à disposition un distributeur de savon et des serviettes jetables.

Le rôle des parents

Surveillance d'éventuels symptômes chez leur enfant avant qu'il ne parte au collège : la température doit être inférieure à 38°C.

Rappel à leur enfant de l'importance du respect des gestes barrière (fourniture de mouchoirs en papier jetables, utilisation des poubelles, etc.)

Les élèves

Ils bénéficieront d'une information pratique sur les gestes barrière.